

Projet ACCEL Africa Phase 2 - Côte d'Ivoire
Accélérer l'action pour l'élimination du Travail des Enfants dans les
chaines d'approvisionnement en Afrique

Termes de Référence

Pour la sélection d'un consultant (personne physique) national/international pour la formation d'un pool de formateurs parmi les représentations régionales et locales chargées de l'employabilité et l'entrepreneuriat des jeunes, sur le programme de renforcement de l'autonomie économique des populations rurales (TREE).

 *M'Batto, Côte d'Ivoire*
du 22 au 27 avril 2024

I. Contexte

En Côte d'Ivoire, l'agriculture représente l'un des principaux secteurs économiques qui soutient le développement du pays. La filière cacao, qui représente à elle seule 15% du PIB du pays et fait vivre plus de 5 millions de personnes soit 1/5ème de la population, fait partie des secteurs prioritaires pour la lutte contre le travail des enfants. En effet, la filière cacao fait face à des pressions internes et externes sur sa capacité à assurer une production durable en vue de maintenir la confiance des consommateurs. La vie des cacaoculteurs est déterminée par le caractère saisonnier du cycle des cultures. Les revenus tirés de la vente du cacao représentent environ 70% des ressources d'un ménage cacaoyer-type et sont concentrés sur deux saisons de récolte. D'autres facteurs tels que le vieillissement des plantations, la taille réduite des superficies exploitées par les ménages, ainsi que la fluctuation des prix sur le marché international contribuent à faire baisser ces revenus. Dès lors, les questions de pauvreté liées au faible pouvoir d'achat des producteurs qui entraînent un accès limité aux services sociaux de base, ainsi que l'insuffisance de la main d'œuvre qualifiée dans les zones de production cacaoyère font partie des causes profondes du travail des enfants et du trafic d'enfants migrants.

Pour faire face à cette situation, d'importants efforts ont été consentis au plan institutionnel et législatif en Côte d'Ivoire avec la mise en place du Comité National de Surveillance des actions de lutte contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants (CNS) présidé par la Première Dame, du Comité Interministériel de lutte contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants (CIM) présidé par le Ministre de l'Emploi et de la Protection Sociale, et des Plans d'Action Nationaux (PAN) de lutte contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants du Gouvernement de Côte d'Ivoire depuis plus d'une décennie avec l'appui des partenaires techniques et financiers.

Cet engagement de l'Etat au plus haut niveau a notamment conduit à l'adoption de textes légaux fondamentaux pour la promotion des droits de l'enfant et l'encadrement du travail des enfants ainsi qu'à une participation active dans les cadres de dialogue internationaux.

Pour endiguer ce phénomène du travail des enfants, l'engagement du Gouvernement a bénéficié de l'appui des partenaires techniques et financiers, au nombre desquelles, le Projet ACCEL Africa Phase 2 - Côte d'Ivoire (Accélérer l'action pour l'élimination du Travail des Enfants dans les chaînes d'approvisionnement en Afrique) est en une. Il est financé par le ministère des affaires étrangères des Pays-Bas et couvre six pays en Afrique (Côte d'Ivoire, Ghana, Kenya, Mali, Nigéria et Ouganda).

L'évaluation à mi-parcours de la première phase du projet (2019-2023) a confirmé la pertinence et l'efficacité de l'approche et de la conception initiés. Ainsi, dans sa deuxième phase, le Projet élargira et mettra à l'échelle ses succès et ses innovations dans les chaînes d'approvisionnement du cacao et de l'or en Côte d'Ivoire.

La théorie du changement de la phase II d'ACCEL Africa repose sur l'obtention de trois résultats aux niveaux infranational, national, régional et mondial, suivants :

- i) Les cadres politiques, juridiques et institutionnels sont améliorés et appliqués pour lutter contre le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement mondiales ;
- ii) Des solutions innovantes et fondées sur des preuves qui s'attaquent aux causes profondes du travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement sont institutionnalisées ; et
- iii) Les stratégies visant à s'attaquer aux causes profondes du travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement mondiales sont renforcées grâce au partage des connaissances, aux partenariats et au financement.

Les exigences en matière de développement de compétences pour la lutte contre la pauvreté et de renforcement du pouvoir d'achat des producteurs ne s'alignant systématiquement pas sur tous les programmes de formation professionnelle, le Projet ACCEL Africa Côte d'Ivoire entend recourir à la méthodologie TREE (Training for Rural Economic Empowerment) de l'Organisation Internationale de Travail (OIT).

Il s'agit d'un outil d'identification des opportunités économiques et de formation adaptée aux communautés rurales, notamment le programme de formation pour le renforcement de l'autonomie économique des populations rurales (TREE de l'anglais Training for Rural Economic Empowerment). Le programme (TREE) est une méthodologie phare de l'OIT visant à favoriser la formation professionnelle et la création d'emplois dans les communautés rurales. Avec ses partenaires nationaux, l'OIT propose des formations pour permettre aux femmes et aux hommes vulnérables de mieux maîtriser leur vie dans les zones rurales et faire reculer la pauvreté. Le programme TREE viendra compléter les résultats de l'étude sur les chaînes de valeur en détectant les sous-filières capables de favoriser l'identification des opportunités d'emploi et de génération de revenus dans ces chaînes de valeur, tout en reliant celles-ci à la formation nécessaire et au soutien post-formation dans le but de créer plus d'emplois de meilleure qualité, excluant le travail des enfants dans la filière cacao dans la région du Moronou.

II. Cadrage de la mission

Le programme TREE soutiendra la transition des hommes et des femmes du département de M'batto vers un travail décent en utilisant une approche communautaire du développement des compétences. En liant les opportunités d'emploi et de génération de revenus à la formation et au soutien post-formation nécessaires, et en engageant les partenaires institutionnels concernés.

La mise en œuvre du programme TREE contribuera à institutionnalisation des programmes de développement rural par les promoteurs ruraux, en identifiant les opportunités locales d'emploi et de création de revenus ; en concevant et en dispensant des programmes de formation appropriés, et en sélectionnant et en fournissant le soutien post-formation nécessaire. C'est ainsi que l'OIT, à travers le projet ACCEL Africa, initie un programme de formation TREE dans le département de M'batto dans la région du Moronou, qui impliquera le mécanisme de coordination régional à travers les comités SOSTECI (Système d'Observation et de Suivi du Travail des Enfants en Côte d'Ivoire) locaux et d'un pool de formateurs locaux.

La méthodologie TREE permettra :

- *d'une part, à court terme, d'améliorer les sources de revenus des producteurs de cacao et des personnes en âge de travailler par l'emploi salarié ou l'auto-emploi, dans le cadre des activités coopératives ou de groupes de jeunes ;*
- *d'autre part, à long terme, d'améliorer durablement la qualité de vie et l'autonomie de l'ensemble de la communauté.*

III. Objectifs

L'objectif général de l'activité est de renforcer les capacités des parties prenantes locales sur la méthodologie TREE, à travers la formation de 10 formateurs cadres des directions sectorielles régionales, locales des structures chargées de développer l'employabilité et l'entrepreneuriat des jeunes et l'appui à l'implémentation de 2 programmes TREE départementaux. Les personnes formées devront être dotées des compétences pédagogiques pour délivrer des formations aux bénéficiaires finaux selon la méthodologie TREE. Les participants à cette session de formation seront sélectionnés parmi les organisations impliquées dans la formation professionnelle et l'insertion, sous la supervision de l'équipe projet ACCEL Africa.

Plus spécifiquement il s'agira de :

- (i) Renforcer le réseau de formateurs publics et privés en TREE et le rendre plus opérationnel dans le département de M'batto afin de faciliter les appuis de proximité au bénéfice des jeunes souhaitant développer des activités génératrices de revenus ou s'investir dans l'auto-emploi en créant des micros et petites entreprises ;

- (ii) Doter les formateurs d'outils leur permettant d'accomplir efficacement leurs appuis aux communautés et à leurs membres ;
- (iii) Assurer le coaching des formateurs accompagnés pour s'assurer qu'ils utilisent de façon efficiente et efficace les connaissances transférées et les outils TREE mis à leur disposition.

IV. Résultats attendus

- 1- A l'issue de la formation, une cohorte d'un pool de 10 formateurs sont formés à l'utilisation des outils TREE et seront capables (i) d'encadrer les communautés à identifier les opportunités d'emploi et de génération de revenus et les besoins de formation et de soutien post-formation connexes ; (ii) de mobiliser les communautés locales et les partenaires sociaux à l'identification des possibilités et des contraintes en matière de développement économiques et de pilotage de la mise en œuvre des programmes/projets ; (iii) de faciliter le soutien post-formation, nécessaire à l'exercice des activités génératrices de revenus et d'accroissement de la productivité.
- 2- Les formateurs transfèrent en milieu de travail (sur le terrain), les compétences et des connaissances pour créer de nouvelles perspectives économiques et d'emploi pour les personnes en situation de pauvreté, les personnes sous employées, les chômeurs, les travailleurs de l'économie informelle et autres personnes défavorisées, pour accéder à des activités économiques suivies.
- 3- 2 profils des communautés sont élaborés et 2 comités TREE locaux sont opérationnels dans 2 départements.

V. Evaluation

➤ *Evaluation de la formation*

- 10 formateurs ont reçu une formation sur la méthodologie TREE ;
- Les participants ont réalisé des cas pratiques ;
- Les participants ont exprimé leurs appréciations du déroulement de la formation.

➤ *Evaluation de la mise en œuvre des compétences acquises*

Dans une seconde phase, le consultant procédera à l'évaluation de la mise en œuvre des acquis de la formation sur les points suivants : (i) les participants transfèrent les connaissances acquises aux membres des communautés et aux jeunes demandeurs d'emploi ; (ii) les participants appliquent les nouvelles compétences acquises.

➤ *Evaluation des effets et impacts de la formation*

Cette phase ultérieure à la mise en œuvre des acquis de la formation fera l'objet d'une contractualisation pour évaluer le taux de réussite des projets de création de revenus et l'impact sur les bénéficiaires.

VI. Approche méthodologique proposée

1. La démarche :

La formation des formateurs concerne les représentants des structures d'encadrement/du développement à la base et d'insertion professionnelle.

La formation des formateurs sera réalisée par le consultant sélectionné et sera conduite selon une démarche pédagogique participative axée sur de courts exposés de la méthodologie TREE de l'OIT suivis d'échanges avec la fixation des points d'appropriation au niveau de chaque chapitre. Des cas pratiques qui pourraient nécessiter des déplacements hors du site de formation seront soumis aux participants pour évaluer les progrès dans l'acquisition des connaissances et le niveau de maîtrise des outils et de la démarche.

2. La durée de la mission :

- La formation de formateurs se déroulera en présentiel pendant six (06) jours. Un coaching à distance sera assuré pour l'élaboration de deux (02) profils de communautés départementales à raison de trois jours par profil et la constitution et l'opérationnalisation de deux comités locaux TREE dans 2 départements ciblés à raison de trois jours par comité, soit au total, six (6) jours de coaching.

3. Date et lieu

La séance de formation des formateurs se déroulera à M'Batto, chef-lieu du département (sud-est de la Côte d'Ivoire).

Dates : du 22 au 27 avril 2024

Lieu : Salle de réunion de la Préfecture de M'Batto

VII. Programme indicatif de la session de formation

Session de formation sur la Méthodologie Training For Rural Economic Empowerment (TREE)		
Jour 1		
Horaires	Activités	Responsable
08H – 08h30	<ul style="list-style-type: none"> Lancement officiel de l'atelier 	
08h30-09h30	<ul style="list-style-type: none"> Activités pour briser la glace - Présentation du formateur et des participants - Recueil des attentes des participants - Désignation des rapporteurs journaliers et des rapporteurs généraux - Précisions sur la logistique - Présentation de l'agenda de la session 	Formateur/Participants/OIT
08h30 – 10h00	<p>TREE 0: Introduction Générale à la formation TREE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Exposé 	Formateur/Participants

	<ul style="list-style-type: none"> - Discussions - Points d'appropriation 	
10h -10h15	Pause -café	
10h15 - 12h30	TREE I : Présentation de la méthodologie TREE <ul style="list-style-type: none"> - Exposé - Discussions - Points d'appropriation 	Formateur/Participants
12h30 – 14h00	Pause déjeuner	
14h00 – 16h00	TREE I (suite)	Formateur/Participants
16h00 – 16h30	Evaluation de la journée	Formateur/Participants
Jour 2		
Horaires	Activités	Responsables
08h00 -08h30	Rapport du jour 1	Rapporteur
08h30-10h00	TREE II : Organisation, planification institutionnelle <ul style="list-style-type: none"> - Exposé - Discussions - Points d'appropriation 	Formateur/Participants
10h00 – 10h15	Pause-café	
10h15-12h30	TREE II (suite)	Formateur/Participants
12h30- 14h00	Pause déjeuner	
14h00 - 16 h00	TREE III : Identification des possibilités économiques <ul style="list-style-type: none"> - Exposé - Discussions - Points d'appropriation 	Formateur/Participants
16h00 - 16h30	Evaluation de la journée	Formateur/Participants
Jour 3		
Horaires	Activités	Responsables
08h00-08h30	Synthèse du jour 2	Formateur/Participants
08h30-10h00	TREE III (suite)	Formateur/Participants
10h00-10h15	Pause- café	
10h15-12h30	TREE IV : Conception organisation et mise en œuvre de la formation <ul style="list-style-type: none"> - Exposé - Discussions - Points d'appropriation 	Formateur/Participants
12h30-14h00	Pause déjeuner	
14h00-16h00	TREE IV : (suite)	Formateur/Participants
16h00 – 16h30	Evaluation de la journée	Formateur/Participants
Jour 4		
Horaires	Activités	Responsables
08h00-8h30	Synthèse du jour 3	Formateur/Participants
08h30-10h00	TREE V : Soutien post-formation <ul style="list-style-type: none"> - Exposé - Discussions - Points d'appropriation 	Formateur/Participants

10h00-10h15	Pause-café	
10h15-12h30	TREE V : (suite)	Formateur/Participants
12h30-14h00	Pause déjeuner	
14h00-16h00	TREE VI : Surveillance, Evaluation, Enregistrement de l'information - Exposé - Discussions - Points d'appropriation	Formateur/Participants
16h00-16h30	Evaluation de la journée	Formateur/Participants
Jour 5		
Horaires	Activités	Responsables
8h00-8h30	Synthèse du jour 4	Formateur/Participants
8h30-10h00	TREE VI : (suite)	Formateur/Participants
10h- 10h15	Pause- café	
10h15-12h30	TREE VII : Pays, Bonnes pratiques et résultats - Exposé - Discussions - Points d'appropriation	
12h30-14h	Pause déjeuner	
14h-15h	<ul style="list-style-type: none"> • Synthèse de la première partie • Evaluation 	Formateur/Participants
Jour 6		
Horaires	Activités	Responsables
08h00 – 10h00	Présentation, évaluation et contextualisation des outils	Formateur/Participants
10h -10h15	Pause-café	
10h15 - 12h30	<ul style="list-style-type: none"> - Répartition en groupe par zone pour élaboration des plans d'action - Présentation des plans d'actions 	Formateur/Participants
12h30 – 14h00	Pause déjeuner	
15h00-16h00	Evaluation de la session Présentation du rapport général Fin de la session	Formateur/Participants

VIII. Déroulement de la mission

Plusieurs étapes marqueront la mise en œuvre de cette mission

- 1) **Préparation de la mission** : Elle sera effectuée par l'équipe ACCEL du BIT en liaison avec le consultant formateur et prend en compte les aspects administratifs (TdRs, contrat, billet...), la sélection des candidats (mise à disposition des fiches de candidatures, le traitement des CV des candidats etc.), la préparation logistique (Lister des outils nécessaires à la mise en œuvre de la formation, arrangement de la salle) et mise à jour des outils du contenu (plan de séance etc.).
- 2) **Echanges avec les responsables OIT** : participer à i) une séance de briefing au début de la mission pour le cadrage et la validation de la stratégie de l'opérationnalisation de l'intervention (organisation pratique des ateliers et autres activités dans le cadre de la

mission...); (ii) une séance de débriefing à la fin de la mission pour l'appréciation des résultats et les étapes suivantes.

- 3) **Mise en œuvre de la formation.** Elaborer et administrer un test d'évaluation des compétences des formateurs au démarrage et à la clôture de la formation, diffuser le contenu de la formation, procéder à une évaluation quotidienne de la formation, par les participants, dont la synthèse sera intégré (en annexe) au rapport final ; apporter l'assistance individuelle aux formateurs.
- 4) **Production des rapports de mission :** Le consultant produira un pré rapport dès la fin de la mission (formation en présentiel et coaching). Un rapport définitif qui intégrera les observations du BIT sera transmis par le Consultant.

IX. Profil du consultant pour la mission

Un consultant sénior (personne physique) est sollicité pour dérouler la mission.

Le profil souhaité est celui d'un expert reconnu comme Maître formateur TREE avec plus de 10 ans d'expérience en formation de formateurs et formation de bénéficiaires dans le cadre d'activité de développement rural.

Le consultant devra être familier avec les approches de formation communautaire et en particulier le programme TREE de l'OIT.

Le consultant fera une offre technique et financière signée.

X. Livrables attendus

1. Livrables : rapport préliminaire incluant un programme de formation détaillé, les outils pédagogiques pour la formation et les besoins en matériel de formation. Le rapport contiendra aussi, en annexes, les propositions de fiches d'évaluation quotidienne des apprenants et d'évaluation finale de la formation.
2. Les fiches de présence quotidienne des apprenants.
3. Un rapport de formation incluant des recommandations pour les prochaines étapes.
4. Le rapport final de formation, prenant en compte les observations du BIT, sera transmis par le Consultant au plus tard une semaine après réception des observations.

XI. Durée et chronogramme de la mission

La durée totale de la mission sera de trente-cinq (35) jours ouvrés et elle se tiendra aux dates suivantes

Activités	Période	Présence physique consultant	Observations
Activité 1 : Appui à la formation des formateurs TREE			
1.1. Sélection et préparation de la réunion de cadrage	Du 15 au 16 avril 2024	2 jours	La sélection concernera une base de 10 candidats présélectionnés
1.2. Mise en œuvre de la formation des formateurs	Du 22 au 27 avril 2024	6 jours	La formation verra la participation des 10 candidats sélectionnés
1.3. Coaching à distance	Du 06 au 30 mai 2024	6 jours	Elaboration de profils de communauté et opérationnalisation de comités locaux TREE dans deux (2) départements

1.4. Elaboration de rapport de la formation	Du 5 au 7 juin 2024	3 jours	Production du rapport de formation et de coaching
Pour cette activité, le total de l'intervention est de 17 jours (2+6+6+3)			

XII. Modalités de paiement

Un premier paiement de 20 % après la soumission du livrable 1 et à la satisfaction du BIT.

Un second paiement de 15 % après soumission des listes de présence et des évaluations pour l'atelier de formation : livrable 2.

Un troisième paiement de 65 % à la soumission du rapport final de formation avec les annexes, les fiches d'évaluation quotidienne des apprenants, l'évaluation finale de la formation, le guide du formateur, le manuel de l'apprenant.

XIII. Candidature

Les personnes (physique) intéressées sont invitées à envoyer leur dossier de candidature, en format électronique, à l'adresse suivante : **info-accelafrika@ilo.org** en mentionnant dans l'objet du message « **Candidature pour la sélection d'un consultant pour la formation d'un pool de formateurs TREE** » au plus tard le **20 mars 2024** avant minuit, dernier délai de réception des offres.

Le dossier de candidature devra comprendre les documents suivants :

- Une note détaillant la compréhension du contexte et des objectifs de la mission ainsi que l'approche méthodologique et des livrables ;
- Une proposition de chronogramme de la mission présentant les activités mises en œuvre et les livrables, assortie d'un budget prévisionnel ;
- Le CV actualisé ;
- Une liste de références de missions ou d'analyse similaires et des justificatifs.

Les candidats qui souhaiteraient obtenir plus de précisions sur cet appel peuvent écrire au mail : **info-accelafrika@ilo.org**